

Projet éolien d'Osmoy-Saint-Valéry

Compte rendu atelier n°1 – Groupe de travail
citoyen

29 septembre 2022

Compte rendu groupe de travail citoyen n°1 Osmoy-Saint-Valéry :

9 personnes ont répondu présentes au premier groupe de travail citoyen organisé par TotalEnergies Renouvelables France sur le projet d'Osmoy-Saint-Valéry. 16 personnes s'étaient portées volontaires pour participer à ces échanges lors de la permanence d'information organisée le 8 avril 2022 dans la salle des fêtes de la commune.

De 19h à 21h, les participants ont pu échanger avec le chef de projet Théo Rummel et Thomas Muselier et Agathe Sailley, consultants chez l'Agence Tact. Vous trouverez dans ce document la présentation projetée ce soir-là, ainsi que les réponses aux principales questions concernant le projet soulevées par les participants.

De plus, les participants ont été invités à réfléchir durant l'atelier à des idées de projets liés au développement durable que le développeur éolien pourrait accompagner sur la commune si le projet était amené à se concrétiser. Des réflexions sont en cours liées à la mobilité douce ou au tourisme durable.

Le prochain atelier aura lieu en janvier. Durant cet atelier, les premiers résultats des études paysagères, faune/flore et acoustiques seront présentées et les premiers scénarios d'implantation discutés. De plus, les participants sont invités de nouveau à soumettre leurs idées de projets d'intérêt général liés au développement durable que le développeur éolien pourrait accompagner.

Sujets qui ont fait l'objet d'échanges approfondis avec les participants :

- **Décision finale d'autorisation d'un parc éolien :**
 - *Qui autorise ou non le projet éolien in fine ?*

Ni les élus locaux, ni les citoyens, ni même le développeur éolien ne sont in fine décisionnaires. C'est le préfet qui autorise ou non un projet éolien, après instruction par les services de l'État du dossier technique et environnemental, et consultation de la population et des élus locaux un mois avant la décision finale durant l'enquête publique.

- **Élus concernés par le projet :**
 - *Certains élus sont concernés par le projet...*

Cinq élus parmi les onze disposent de terres appartenant à la zone d'études, comme c'est souvent le cas dans des communes rurales, où de nombreux élus sont agriculteurs. Ces élus n'interviendront pas lors des délibérations concernant ce projet. Les six élus non concernés sont en nombre suffisant pour être représentatifs du conseil municipal (plus de la moitié du conseil).

- **Impact d'un parc éolien sur le prix de l'immobilier :**
 - *Le parc risque-t-il de faire baisser le prix de nos maisons ?*

La présence d'éolienne sur le territoire n'a **pas d'impact** significatif sur le prix des terrains ou de l'immobilier. C'est en effet ce que démontre une étude scientifique publiée en 2022 par

l'ADEME. À travers une analyse quantitative et qualitative, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (établissement public sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et solidaire, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) a en effet étudié l'impact de la présence d'un parc éolien sur les prix de vente de l'immobilier sur la période 2015-2020. Résultat : l'impact de l'éolien sur l'immobilier est considéré comme **inexistant dans 90% des cas, et très faible (-1,5%) pour 10% des maisons**. Un impact comparable à celui d'autres infrastructures industrielles tels que les pylônes électriques ou les antennes relais.

- **Impact sur le tourisme :**
 - *Cela pénalisera le tourisme sur le territoire...*

À l'heure actuelle, il n'existe pas d'études qui démontrent que la présence d'éoliennes sur un territoire conduirait à la baisse de la fréquentation touristique de celui-ci.

Certains territoires s'approprient même les parcs pour les valoriser touristiquement. Par exemple, sur le site du Plateau d'Ally en Haute-Loire (43), un parc éolien a été érigé à proximité d'un vieux moulin. Ce site est promu sur www.auvergne-tourisme.info parmi de nombreux lieux de vacances en Auvergne. L'association "Action Ally 2000" a même créé différentes activités de loisir autour de ce moulin et de son parc éolien : visite guidée du parc, randonnée intitulée "Circuit dans le vent", pratique du char à voile renommé "Show de vent". Leur site internet www.ally43.fr fait découvrir ces activités développées autour des éoliennes

Certains gîtes existent aussi à proximité de parcs éoliens, et en font la promotion voire en proposent des visites, comme par exemple :

- le gîte Le Vauflour à Ouanne, dans L'Yonne se décrit ainsi : « En Forterre, sur les Plateaux de Bourgogne, en limite de Puisaye, cette longère est située sur les hauteurs du parc éolien. » ;
- le gîte Les Moulins d'Ally, à Ally en Haute-Loire: « Au pays des moulins à vent et des éoliennes, ce petit moulin est coquettement aménagé dans un hameau avec une belle vue. » ;
- le gîte atypique de Neuvialle, hébergement de l'ONF à Peyrelevade en Corrèze : « Le gîte de Neuvialle est situé à proximité du GR 440 et du golf naturel du Chammet. Il fait face au premier parc éolien du Limousin. ».

- **Impact sur le paysage de la boutonnière du Pays de Bray :**
 - *Pourquoi le conseil municipal est-il favorable au développement des études alors que le Pays de Bray a voté une motion sur l'éolien ?*

Le PETR du Pays de Bray a voté une motion en décembre 2021 concernant l'éolien terrestre. À portée symbolique, celle-ci a notamment pour but d'aiguiller les élus locaux face aux sollicitations des développeurs éoliens. Dans cette motion, le PETR indique que l'implantation d'éoliennes doit être évitée dans les réservoirs de biodiversité, les zones humides, et l'entité paysagère de la Boutonnière. Le projet éolien d'Osmoy-Saint-Valery se situe en bout de la boutonnière du Pays de Bray, et n'est pas, à ce stade des études, identifié comme un réservoir

de biodiversité ou une zone humide. Pour le moment, ni les élus municipaux, ni les élus communautaires n'ont exprimé de réticences vis-à-vis de ce projet éolien.

- **Modèle économique d'un projet éolien :**

TotalEnergies est pour le moment le seul actionnaire de ce projet, qui en est encore à l'étape de recherche et développement. L'entreprise finance donc les études environnementales, paysagères, acoustiques, productibles (potentiel de production d'électricité) et la démarche d'information et de concertation sans être sûre que le projet verra *in fine* le jour. Si celui-ci est autorisé par le préfet, il lui faudra alors financer les travaux et les éoliennes. En moyenne, un mégawatt d'éolien coûte 1,3 million d'euros. Le projet actuel est estimé à 40 millions d'euros d'investissement environ.

Les revenus d'un parc éolien, qu'on peut assimiler à une entreprise, dépendent ensuite de la vente d'électricité. Le prix de vente d'un mégawattheure est décidé lors de l'appel d'offres de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) et son prix a varié de 60 à 80€ par MWh ces dernières années, avant l'envolée des prix dû à la guerre en Ukraine et l'arrêt de certaines centrales nucléaires françaises.

- **Bruit :**

- *Les éoliennes font-elles du bruit ?*

Des études acoustiques sont en cours et des micros vont être déposés autour de la zone d'étude pour mesurer le bruit ambiant actuel. La réglementation est très stricte sur le sujet. Les éoliennes, par rapport à un bruit ambiant d'environ 20 à 40 décibels, ne peuvent pas augmenter le niveau sonore de plus de 5 décibels le jour, et 3 décibels la nuit. Si ce niveau venait à être atteint, les éoliennes seraient bridées, afin que la vitesse de rotation des pales diminue, voire que celles-ci s'arrêtent de tourner. Des mesures de réception acoustique auront de nouveau lieu après la construction du parc, et le plan de bridage prévu lors des études pourra être adapté si besoin.

Concernant le bruit engendré par le mât de mesure actuellement en place, le développeur éolien n'a jamais entendu de problème de ce type sur d'autres projets, mais a promis de se renseigner.

- **Raccordement :**

- *Où les câbles souterrains vont-ils passer ?*

Des travaux auront lieu pour enterrer les câbles permettant de raccorder l'électricité produite par les éoliennes au réseau. Après travaux, les tranchées seront bien sûr remblayées. Un poste de livraison de sept mètres sur quatre sera installé sur le site du parc éolien. Celui-ci permet d'élever la tension afin d'acheminer l'électricité au poste de source le plus proche, à Neufchâtel. Enedis, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, distribue ensuite l'électricité. C'est cette dernière entreprise qui se chargera des travaux pour acheminer l'électricité du poste de livraison jusqu'au poste source, et non TotalEnergies.

- **Démantèlement du parc en fin de vie :**

- *Qui se chargera de démanteler le parc dans 30 ans ?*

Le démantèlement est à la charge du propriétaire du parc éolien, et en aucun cas à la charge du propriétaire du terrain. Parmi les différentes règles édictées, les textes prévoient aujourd'hui que l'excavation de la totalité des fondations est obligatoire dans le cas d'éoliennes installées sur des terrains à vocation agricole. D'autre part, la loi oblige également l'exploitant à provisionner, au moment de la construction d'un parc, une somme de 50 000 € pour les éoliennes d'une puissance inférieure ou égale à 2MW puis de 25 000€ par MW supplémentaire, pour pallier son futur démantèlement.

- **Mix énergétique français :**
 - *Pourquoi développer l'éolien terrestre ?*

Pour diminuer sa dépendance aux énergies fossiles et décarboner son mix énergétique, la France a inscrit dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte l'objectif de porter la part des énergies renouvelables (ENR) à 32 % dans le mix énergétique en 2030. Cet objectif, inscrit dans la PPE (programmation pluriannuelle de l'énergie), est ensuite repris à l'échelle régional, dans le SRADDET Région Normandie. Ces objectifs sont encore loin d'être atteints, et le projet éolien d'Osmoy-Saint-Valéry participe à l'atteinte de ceux-ci.

De plus, tous les scénarios de prospective sur le mix énergétique à adopter pour que la France atteigne la neutralité carbone en 2050 mentionnent la nécessité de développer davantage l'éolien (de 2,5 fois plus à 4 fois plus par rapport à la date de publication du rapport de RTE fin 2021).

- **Impact des éoliennes sur les oiseaux :**
 - *Les pales des éoliennes sont-elles responsables de la mort de nombreux oiseaux chaque année ?*

Le taux de mortalité est évalué à 4 oiseaux par éolienne et par an. Ce chiffre peut varier selon la configuration du parc éolien, le relief, les conditions météorologiques ou encore la densité de l'avifaune. Selon l'étude de la LPO parue en 2017, la mortalité réelle varie entre 0,3 et 18,3 oiseaux tués par éolienne et par an.

Les études d'impacts permettent désormais de limiter les effets négatifs de l'implantation d'éoliennes, grâce à une étude ornithologique réalisée en amont. De plus, au cours de l'exploitation du parc, le suivi environnemental est obligatoire. Il permet d'évaluer l'impact réel de l'activité éolienne sur la faune, et de prendre des mesures correctives si nécessaire.

Partie 1 : Présentation de l'équipe

- L'équipe de TotalEnergies Renouvelables France
- L'Agence Tact : cabinet de conseil en concertation

Partie 3 : Le projet éolien d'Osmoy-Saint-Valéry

- Les étapes du projet et le fonctionnement des différentes études
- Une localisation entre contraintes techniques et environnementales
- Le projet éolien d'Osmoy-Saint-Valéry à date

Partie 2 : La démarche de concertation

- La démarche de concertation initiée et le rôle du panel citoyen
- Les enjeux soulevés lors de la permanence d'information
- Le programme potentiel des prochains ateliers citoyens

Partie 4 : Un parc éolien, une entreprise locale qui s'intègre au territoire

- Un projet éolien : une entreprise avec des partenaires, des coûts, et des recettes
- Les retombées fiscales pour les collectivités locales
- Le financement participatif
- Des idées de projets à dessiner ensemble...

Partie 1 : Présentation de l'équipe

- L'équipe projet de
TotalEnergies
Renouvelables France
- L'Agence Tact : cabinet de
conseil en concertation





Théo Rummel
Chef du projet d'Osmoy-
Saint-Valéry

Arrivé en septembre 2021

Présentation de TotalEnergies Renouvelables France

3 TYPES D'ENR

que nous exploitons en France



Éolien



Solaire



Hydro



Une compagnie forte avec des activités pérennes

DES SAVOIR-FAIRE

sur toute la chaîne de valeur de la production d'électricité verte

UNE IMPLANTATION LOCALE SOLIDE

20

Agences et antennes sur tout le territoire



Identification Qualification de sites



Développement Autorisations



Financement



Construction



Exploitation Maintenance



Démantèlement / Repowering

L'équipe projet



Thomas Muselier
Président et co-fondateur
de l'Agence Tact



Agathe Sailley
Consultante



Nous identifions et répondons à 4 enjeux pour intégrer au mieux les projets au sein d'un territoire.

- **Enjeu de pilotage politique et gouvernance**
- **Enjeu de pédagogie**
- **Enjeu de concertation**
- **Enjeu d'information en continu**

Partie 2 : La démarche de concertation



La démarche de concertation initiée

ÊTRE TRANSPARENT ET INFORMER LA POPULATION EN CONTINU

Objectifs :

- Garantir l'information de tous les habitants des communes concernées et faire preuve de pédagogie
- Être à l'initiative de la diffusion de l'information, et adapter les canaux de diffusion en fonction du contexte
- Recueillir et répondre aux questions, craintes et questionnements



Lettres d'information



Site internet



Point presse



Permanence d'information

ASSOCIER LES ÉLUS AU SEIN D'UN COMITÉ DE SUIVI

Objectifs :

- Poursuivre le dialogue sur les enjeux énergétiques du territoire
- Informer en continu de l'avancée du projet
- Suivre les avancées de la concertation
- Compléter et valider la charte d'engagement discutée avec les citoyens



Réunions de présentation communale



Information autres communes



Comité de pilotage

ASSOCIER LA POPULATION CONCERNÉE : LE PANEL CITOYEN

Objectifs :

- Informer et associer la population concernée à l'élaboration du projet
- Explorer collectivement des options stratégiques du projet
- Produire une charte d'engagements



Entretiens associations locales



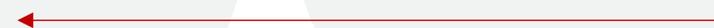
Forum d'information



Ateliers citoyen



Charte d'engagement complétée et validée par les élus



Les enjeux identifiés lors de la permanence d'information

Vendredi 8 avril 2022 de 13h à 19h



Points clefs :

- 23 citoyens ont participé
- 80% habitaient Osmoy-Saint-Valéry ; 20% Croixdalle
- 16 personnes volontaires pour participer au panel citoyen

ENJEUX



Transparence



Pédagogie sur le calendrier de projet, la concertation et réponse aux questions



Paysage



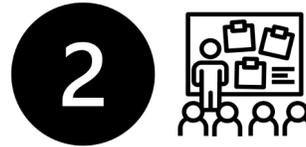
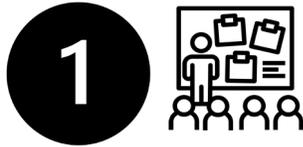
Activités sur le territoire (parapente, tourisme...)

Le programme des ateliers citoyens

FIN SEPTEMBRE 2022

JANVIER 2023

AVRIL 2023



THÈMES

- Étude paysagère, naturaliste et vent : premiers résultats
- Travail sur les différents scénarios d'implantation
- Discuter ensemble des mesures de compensation

- Résultats finaux des études
- Présenter le scénario final d'implantation
- Mesures possibles pour éviter, réduire ou compenser les impacts
- Quelles externalités positives ?



**Remise de la
Charte
d'engagement au
comité de suivi**

Partie 3 : le projet d'Osmoy-Saint-Valéry

- Les étapes d'un projet éolien et les différentes études
- La localisation du projet : entre contraintes techniques et environnementales
- Le projet d'Osmoy-Saint-Valéry à date



Les étapes d'un projet éolien

Identification du site

Délibération favorable
du conseil municipal
pour le démarrage des
études

Sécurisation foncière

LANCEMENT DES ÉTUDES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

12
mois

Etude faune et flore

Etude paysagère

6
mois

Etude acoustique

Mesures de vent

Analyse des variantes
d'implantation et choix
d'une variante

Etude d'impacts

Dépôt du dossier

12
mois

Instruction du dossier
par les services de l'Etat

1
mois

Enquête publique

Premiers résultats des études
paysagère et faune et flore fin
octobre – décembre 2022

Un dialogue initié dès l'identification du site



Zone abandonnée suite aux discussions avec les élus et usagers du site

Suite aux résultats des études techniques et environnementales, nous aurons une connaissance fine des enjeux du site.

TotalEnergies s'attache à appliquer la logique ERC (Éviter, Réduire, Compenser) qui consiste à éviter au maximum les impacts du futur parc, à les réduire s'il n'est pas possible de les éviter, et à les compenser s'il est impossible d'appliquer les deux premières actions.

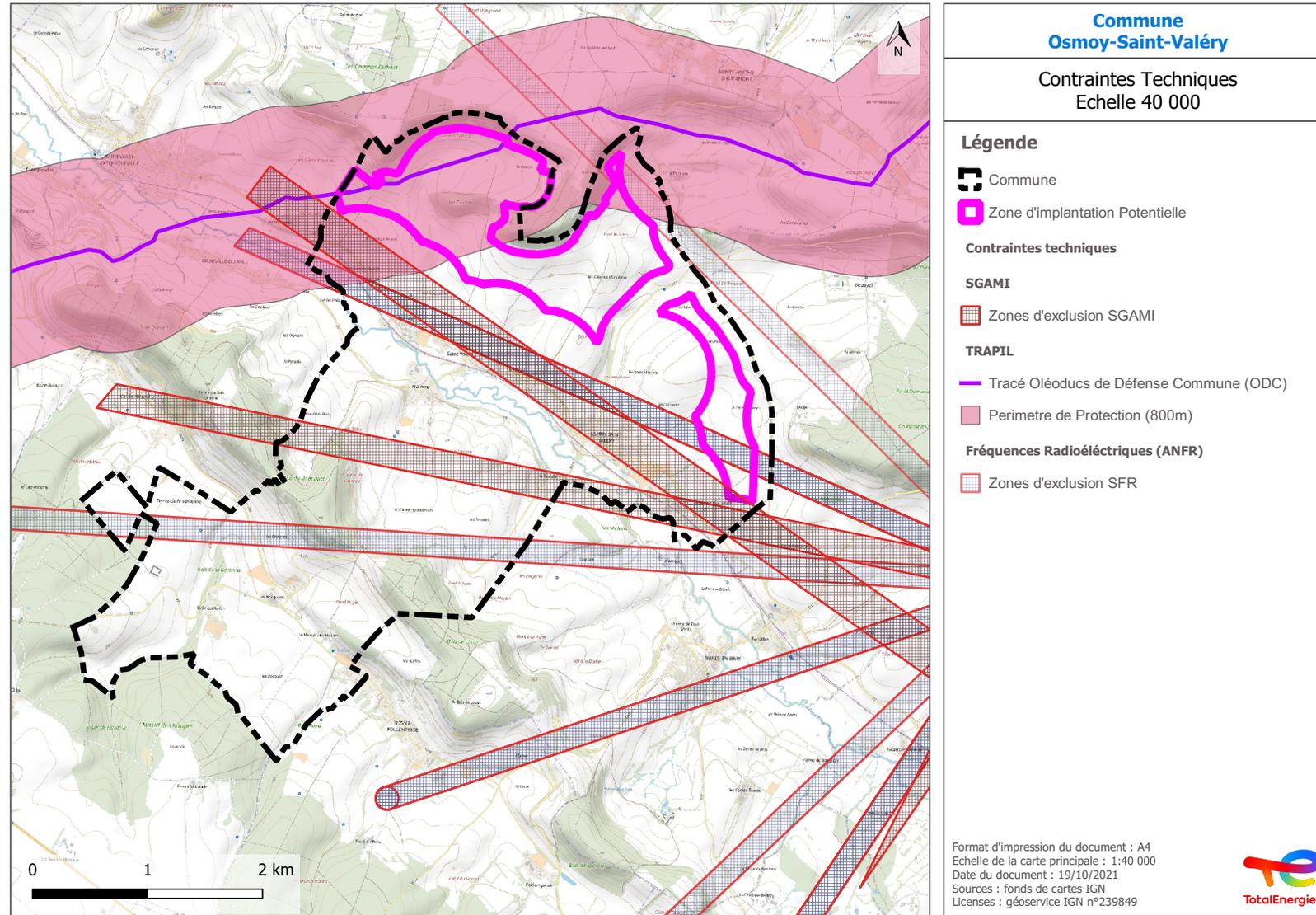
Cela concerne :

- L'environnement (sol, eau, air) ;
- La biodiversité ;
- Les riverains (distance aux éoliennes, bruit, ombres portées) ;
- Le paysage ;
- Le patrimoine.

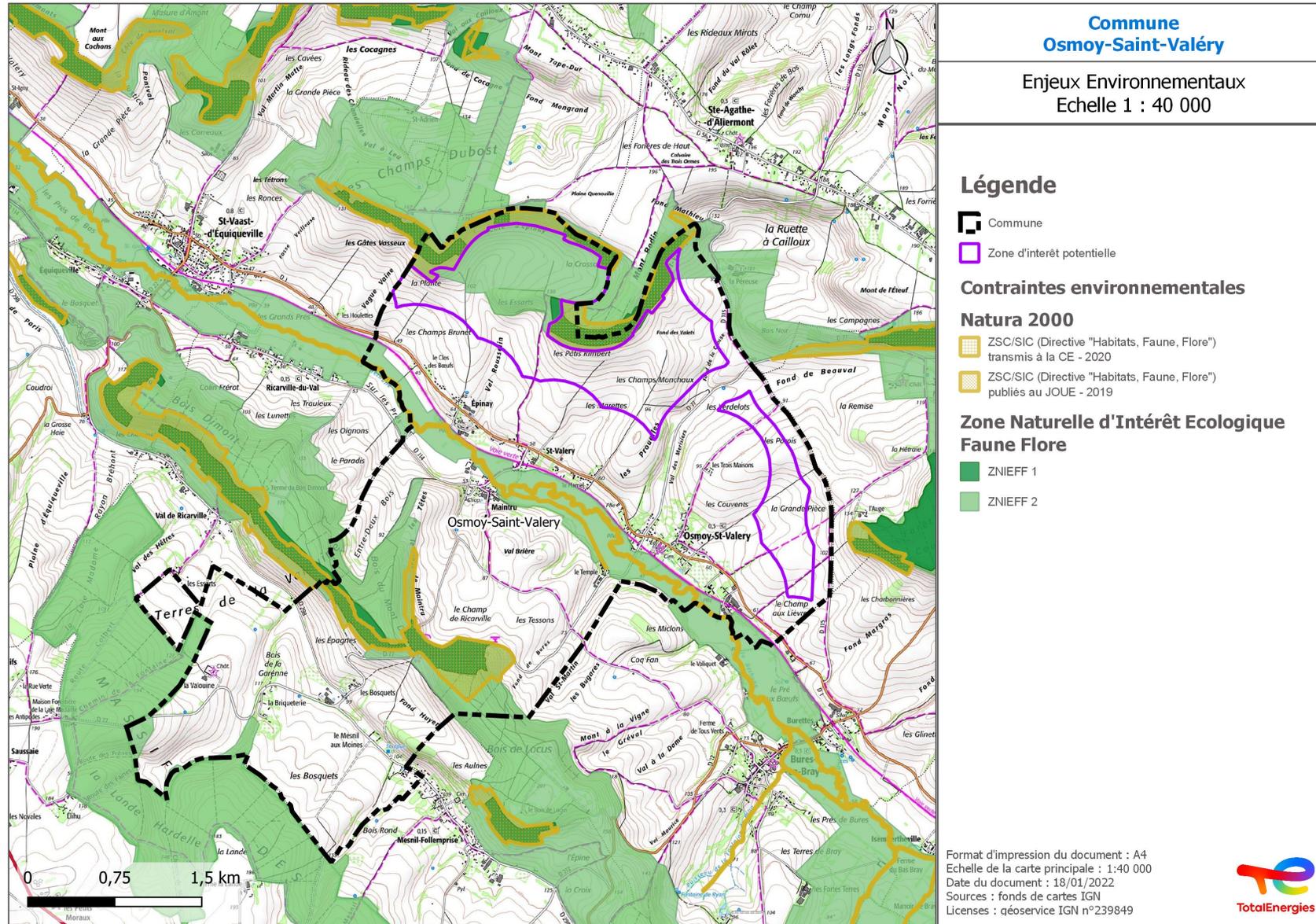
EXEMPLE DE
MASQUES VISUELS
NATURELS



Les contraintes techniques et la localisation du projet



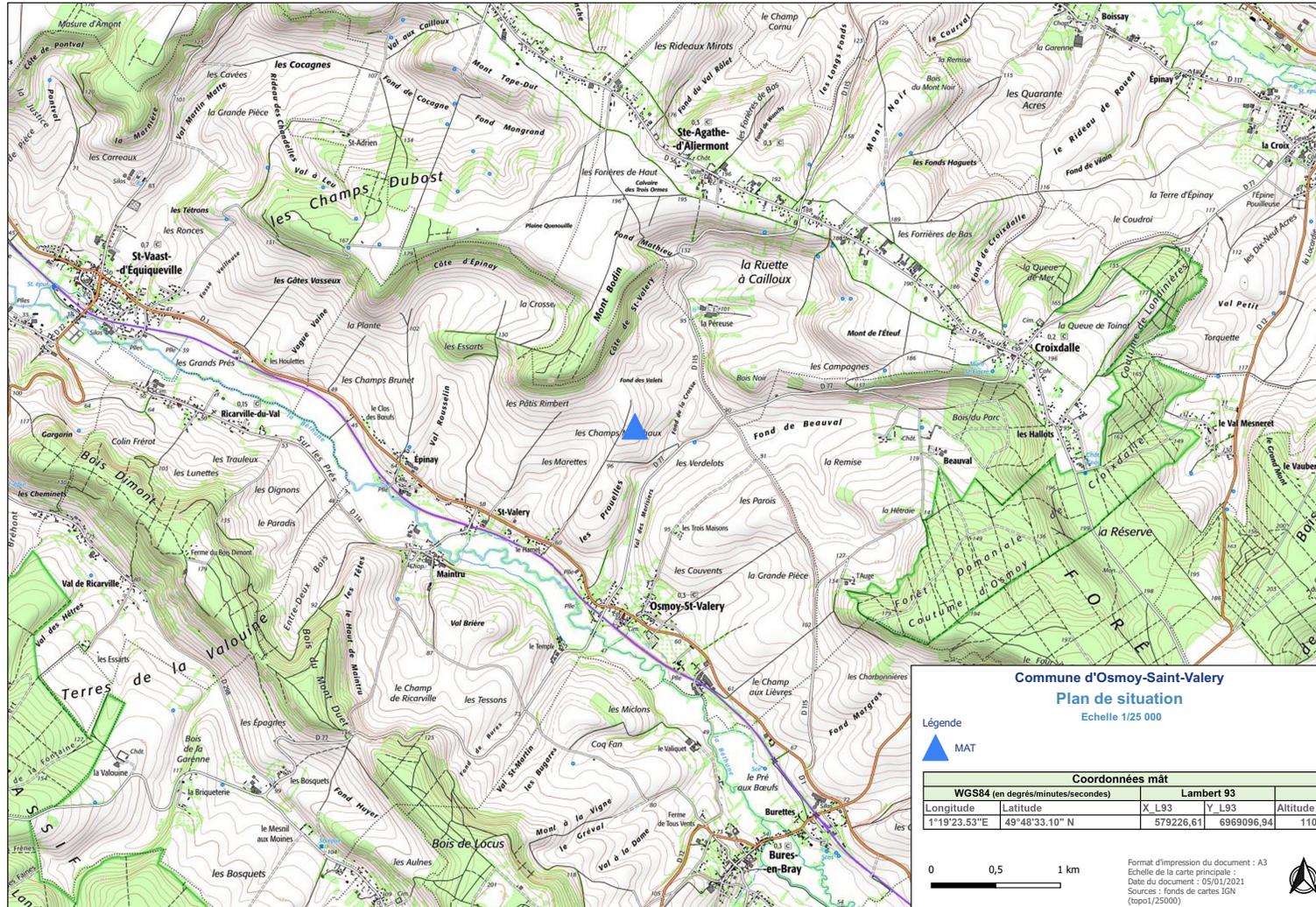
Les contraintes environnementales et la localisation du projet



- **3 à 5** éoliennes de **4 à 6 MW**
- De **200m maximum** en bout de pale, avec **30m** de garde au sol minimum
- Au **nord-est** de la commune
- Zone d'étude car **potentiel énergétique**, plus de **500** mètres aux **habitations**, et plus de **100** mètres aux **routes**



L'emplacement du mât de mesure



Partie 4 : Un parc éolien, une entreprise locale qui s'intègre au territoire

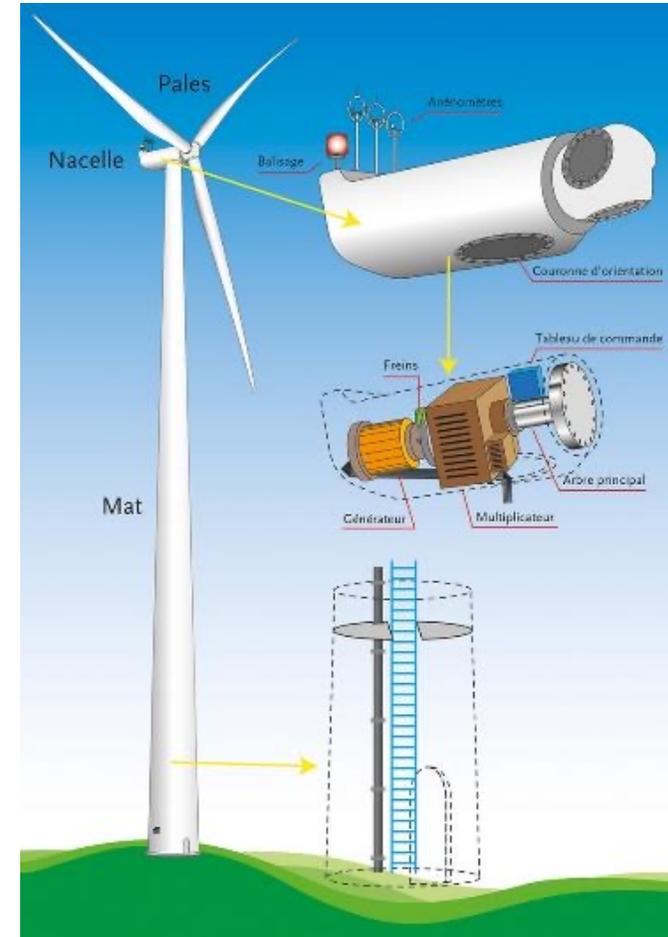
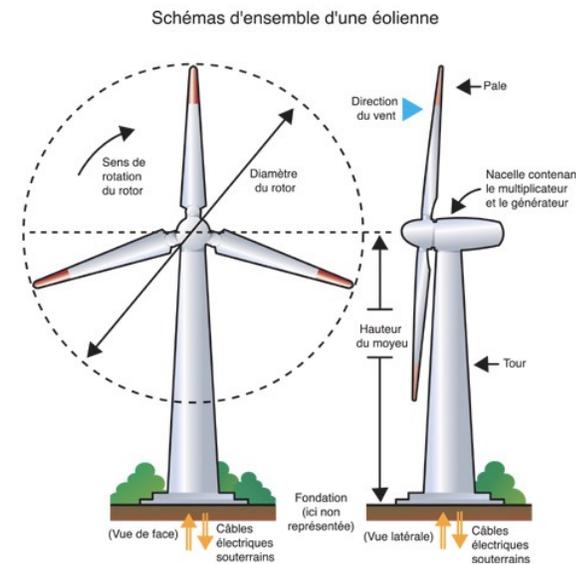
1. Un projet éolien : une entreprise avec des coûts, des partenaires, et des recettes
2. Les retombées fiscales pour les collectivités locales
3. Le financement participatif
4. Des idées de projets à dessiner ensemble...



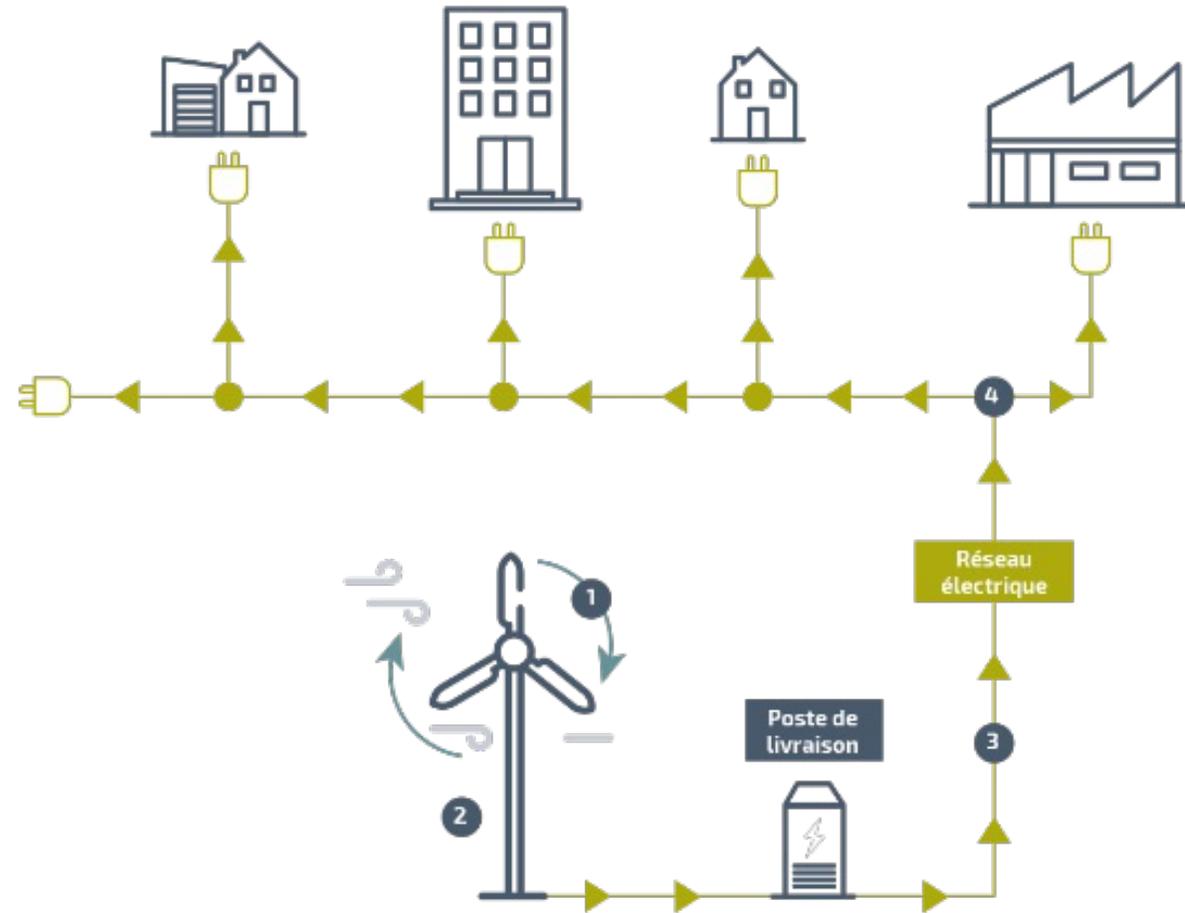
Principes de fonctionnement d'un parc éolien

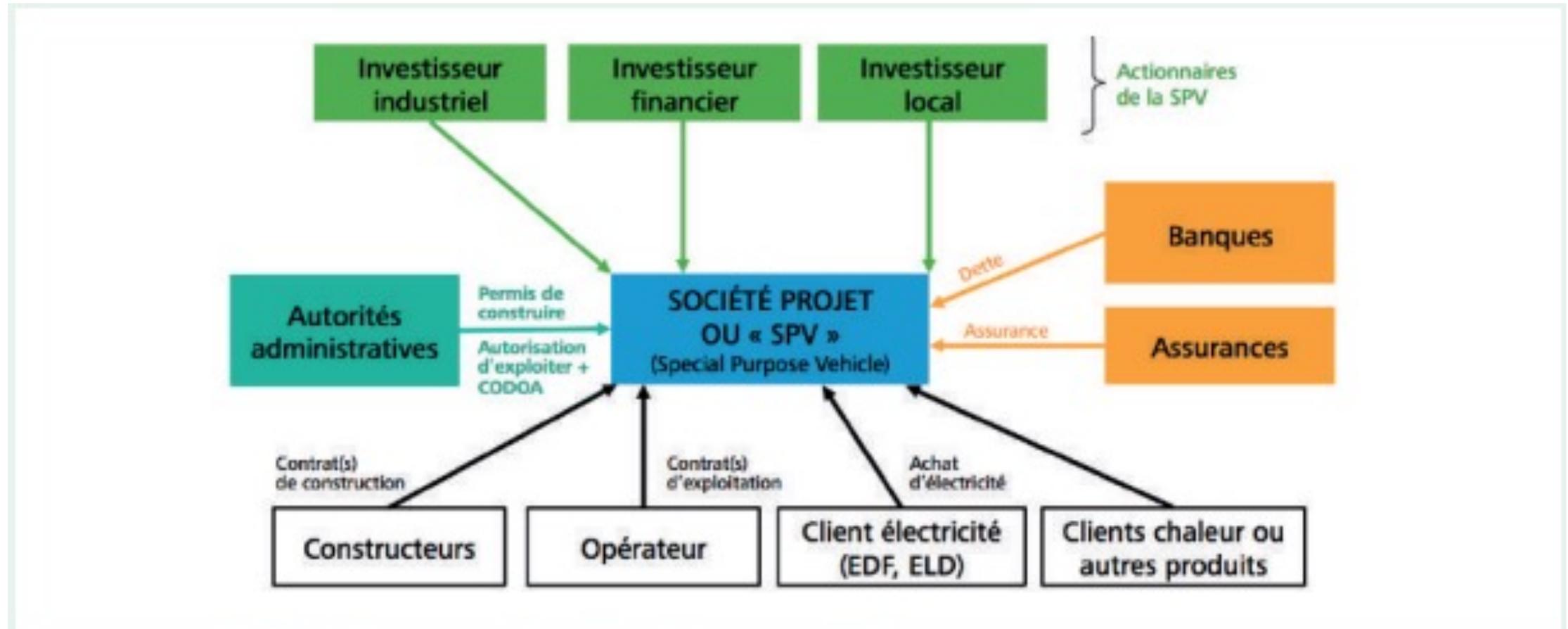
- La fondation
 - couronne en acier reliée à un ferrailage et 300m³ de béton
- Rotor
 - 70 à 140m de diamètre,
 - 20 à 45 tonnes
 - moyeu en acier et pales en matériaux composites)

- La nacelle,
 - 60 à 80 tonnes
 - Métaux
- Le mât,
 - 60 à 140m de haut
 - 120 à 250 tonnes
 - Acier.

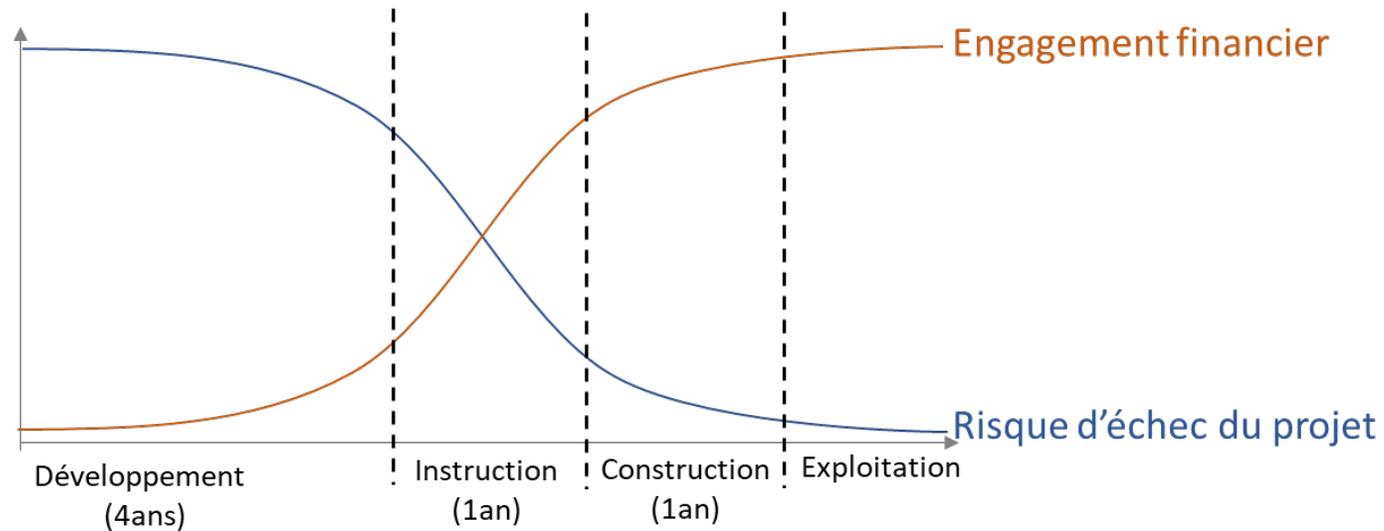


Principes de fonctionnement d'un parc éolien





L'importance du moment d'intégration Participation sous forme de capital :



- Entrée en développement : Risque de perte totale des sommes dépensées / Partage du risque donc rentabilité un peu plus importante
- Entrée après obtention des autorisations : Risque très faible / Rémunération du risque porté par le développeur

- ❑ Le financement d'un tel projet nécessite d'emprunter auprès des banques. En général : **10 à 20 %** du coût total du projet sont apportés en **fonds propres** par les porteurs du projet (= **apport en fonds propres**), 80 à 90 % par emprunt bancaire. Le financement participatif permet de diversifier leur source de financement .
- ❑ Il est possible de favoriser les retombées locales via **le financement participatif**. Les habitants qui le souhaitent peuvent investir sur un projet d'énergie renouvelable via une plateforme de crowdfunding. Il bénéficie d'un taux d'intérêt intéressant. Il s'agit d'un **circuit court appliqué à l'épargne**, c'est l'occasion d'épargner pour un projet de proximité
- ❑ Format « **financement participatif** » : c'est-à-dire recours à un financement « obligataire » où les citoyens ne sont pas directement actionnaires mais « prêteurs » (sur la base des hypothèses suivantes : 4 éoliennes, 20 M€) :
 - Soit, si 10 % de 20M in fine, **2 M€** de financement participatif
 - Taux d'intérêt annuel de **4 à 6%** selon les projets

Au maximum, pour un projet de 30 MW, qui pourrait produire 90 000 MWh par an (5 éoliennes de 6 MW) :



**PLUS DE
200 000
EUROS
ANNUELS
POUR LA
COMMUNE
ET L'INTER-
COMMUNALITÉ**

pour un parc éolien de 30 MW

Taxes annuelles payées par TotalEnergies	Contribution foncière des entreprises CFE	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux IFER	Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises CVAE	Taxe foncière sur les propriétés bâties TFPB
Mode de calcul	Proportionnelle à l'emprise du terrain et des bâtiments	7700€ par MW	Proportionnelle au chiffre d'affaires et aux charges	Lié à la surface des postes de livraison et de transformation
Pour qui ?	CC de Londinières	CC de Londinières	CC de Londinières	CC de Londinières
		Seine-Maritime	Seine-Maritime	Seine-Maritime
		Osmoy	Normandie	Osmoy

Les mesures d'accompagnement visent à faciliter l'intégration locale du projet dans le territoire et promouvoir des actions liées au développement durable. Ces mesures sont conditionnées à la réalisation du parc éolien.

Plusieurs types de mesures peuvent être envisagées selon vos retours :

- Sobriété/efficacité énergétique : réduire la consommation d'énergie (éclairage basse consommation, isolation thermique, audits énergétiques pour les habitants, ...)
- Préservation de la biodiversité : replanter des haies bocagères
- Protection et la mise en valeur des paysages : faire un sentier pédagogique ou un point de vue
- Éducation et la sensibilisation à l'environnement : réaliser des interventions en classe
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au transport : investir dans les voies cyclables
- Promotion du tourisme durable
- Soutien par la voie du sponsoring ou du mécénat d'évènements ou de projets de la commune

Merci pour votre attention !

